

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUÉBEC

SOMMAIRE

La démocratie chrétienne, 466. — Le serment du Roi d'Angleterre et les catholiques, 471. — Lettre au sujet de la Déclaration et du Serment d'accession au trône, 474. — Chronique religieuse, 477. — Un incident, 478. — Conversion de 24 ministres anglicans, 479. — L'agitation chez les nations latines, 479. — Bibliographie, 479. — Calendrier, 480. — Memento hebdomadaire, 480.

LA DÉMOCRATIE CHRÉTIENNE

Lettre Encyclique de notre Très Saint Père Léon XIII

(Suite.)

LES INSTITUTIONS PERMANENTES

Que si l'on subvient aux misères du peuple, non pas seulement par des subsides temporaires, mais par le jeu régulier des institutions, cela est encore à la louange de la charité, et le bien fait aux pauvres n'en sera que plus assuré et plus stable.

Chercher la sympathie des ouvriers et des journaliers, les former à l'épargne et à la prévoyance, sont choses d'autant plus dignes de louanges, qu'eux-mêmes, pour la plupart, le conseillent dans leur vieillesse. Un tel but n'ennoblit pas seulement le rôle des riches envers les prolétaires : il ennoblit les prolétaires eux-mêmes. Car en même temps qu'ils les excitent à s'assurer un sort plus heureux, il les met à couvert des risques, les éloigne des desirs immodérés et les pousse à la pratique de la vertu.